



POUVOIR

M

Membre de l'Association Vivre Montméjean

Ne pourra pas assister à la réunion qui aura lieu le

Samedi 29 juin à 14 heures à la Maison de l'Association

Donne pouvoir à

M

Également Membre de l'Association Vivre Montméjean

Fait à Le

Pour valoir et servir ce que de droit.

Signature (précédée de la mention Lu et approuvé)